

PROGRAMME DE FORMATION BSBE



Cette formation d'exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique dans un environnement à risque électrique

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Être habilité pour effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension OU effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique, etc.)

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel appelé à réaliser des opérations d'ordre non électrique dans des zones où existent des risques électriques

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)

VALIDATION

Les acquis de la formation sont mesurés par une évaluation théorique et une évaluation pratique.

Au regard des résultats le formateur émet un avis sur la possibilité d'habilitation de chacun des stagiaires. Cet avis est adressé à l'employeur.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Centre de formation agréé, disposant de l'ensemble de l'équipement et du matériel ainsi qu'un enseignement théorique et pratique visant les opérations d'ordre non électrique dans un environnement à risque électrique.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

PARTIE THÉORIQUE

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Énoncer les risques d'accidents lors d'activité sur/au voisinage de l'énergie électrique,
- Transposer les règles exposées dans le cadre de son activité,
- Mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NF C18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques et appareillages électroniques
- Adopter une conduite pertinente à tenir en cas d'accident d'origine électrique,
- S'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur de l'habiliter en toute connaissance de cause. Niveaux d'habilitation visés : B0, H0, H0v, BS, BE Manœuvre, BP

PARTIE PRATIQUE

Manipulations, contrôles, essais de matériel de protection individuelle homologué NF, tel que visière anti-UV, gants d'électricien, vérificateur d'absence de tension, etc.

Mise en application de procédure de consignation sur platines pédagogiques et/ou sur installations propres à l'établissement



14 heures (hors examen et déplacement)



12 stagiaires max en formation et examen



Nous consulter



Nous consulter